

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2016

Compte-Rendu Sommaire

1. PROJET DE LOGEMENTS PARKING ANCIEN FOYER-LOGEMENTS

L'assemblée confie à Côtes d'Armor Habitat l'étude du projet de construction de 9 pavillons (2 T2 et 7 T3) sur le parking de l'ancien foyer-logements.

La partie parpaing de l'ancien foyer-logements sera détruite pour y aménager un parking (le coût des travaux sera partagé à part égale avec Côtes d'Armor Habitat).

Le bâtiment en pierre sera conservé pour une utilisation future à déterminer.

2. URBANISME : ESPACE PROCHE DU RIVAGE

La SARL ROC'H MORVAN a déposé une demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale de cogénération au lieu-dit La Roche Maurice.

Le projet comporte un local technique, une cheminée de 16 m de hauteur et une citerne de 11 m de diamètre et de 11 m de hauteur.

Situé dans les espaces proches du rivage (loi littoral) et en l'absence de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) couvrant la commune, la demande est soumise à l'accord du préfet, après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.

L'assemblée municipale à la majorité (2 abstentions) émet un avis favorable au projet.

3. CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – MODIFICATION DU MARCHÉ

L'assemblée adopte les modifications suivantes :

- **Lot 1 : Démolitions / Terrassements / VRD**
 - Terrassements complémentaires et empièvements liées à la nature du sol + 64 999.15 € HT
 - Désamiantage (amiante invisible) + 14 500.00 € HT

- **Lot 5 : Couverture / Bardage**
 - Suppression d'une ventilation dans un local peinture - 893.45 € HT

- **Lot 10 : Plomberie / Sanitaires**
 - Réalisation d'un forage au lieu d'un récupérateur de pluie + 3 043.88 € HT
 - Suppression sanitaires zone attente - 584.37 € HT

- **Lot 11 : Electricité**
 - Changement d'équipements et appareillages + 2 508.35€ HT

4. RAPPORT 2015 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Affirmé à VEOLIA-Eau pour 12 ans (jusqu'au 31 décembre 2024).

✚ Données techniques :

- station d'épuration 4200 équ/hbts : en service depuis juillet 2011,
- 31 km de canalisations
- 11 postes de relèvement
- 1 331 abonnés (1 326 en 2014)
- Assiette de la redevance : 81 104 m³ (71 132 m³ en 2014)
- Boues produites : 66.1 T de M.S. (35.2 T en 2014)
- Conformité des rejets : 100 %

Données financières :

- Facture type pour 120 m³ au 01.01.2016 367.77 € TTC (- 0.5 %) soit 3.06 € le m³
(Facture type pour 120m³ au 01/01/2015 369.50€/m³(+0.42%) soit 3.08 /m³)
- Etat de la dette : encours au 31.12.2015..... 473 363 €
Remboursement de l'exercice..... 26 578 €

Recettes du service :

	VEOLIA		COMMUNE	
2011	147 133 €		81 356 €	
2012	158 019 €	(+ 7.40 %)	90 607 €	(+ 11.37 %)
2013	117 009 €	(-25.95 %)	97 723 €	(+7.85 %)
2014	125 433 €	(+7.20 %)	102 786.38 €	(+5.18 %)
2015	135 696.79 €	(+8.18 %)	114 710.07 €	(+11.60 %)

Travaux

Montant des travaux réalisés en 2015 : 72 917 € HT (Réhabilitation réseaux St-Antoine)

5. RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie de 200 000 € conclu avec le crédit agricole, vient à échéance le 10/11/2016.

Suite à la consultation effectuée, l'assemblée décide de conclure avec ARKEA CMB, aux conditions suivantes :

- Durée : 1 an
- Index : TI 3M
- Marge : 1.25 %
- Commission : 0.25 %

6. TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES – ANNEE 2016/2017

L'assemblée décide de confier les animations prévues aux intervenants extérieurs suivants :

- Association des Pêcheurs Plaisanciers et Bassiers de la Presqu'île
- Association Dansal Ha Dansal
- Claudine THOMAS (Théâtre)
- Pascal HOURNON – LBOBO (Marionnettes)
- Sandrine JACQUES-JEAN (Sport)
- Chloé TREHIOU (Lecture)
- CCPL (Informatique)

7. PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée décide de modifier le tableau des effectifs, afin de prendre en compte les demandes de changements de grade émanant des agents remplissant les conditions requises.

Sont créés les grades suivants :

- 1 Rédacteur Principal 1^{ère} classe
- 1 Adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques 1^{ère} classe
- 1 Adjoint d'animation 1^{ère} classe

8. INDEMNITÉ DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

L'assemblée décide d'octroyer une indemnité de conseil au receveur municipal de PAIMPOL, nouveau trésorier de la commune depuis le 01/01/2016.

9. ELARGISSEMENT VOIE COMMUNALE N°6 DE PRAT TALLIC – ACQUISITION TERRAINS

L'assemblée a confié la rédaction des actes administratifs d'acquisition des talus au CDG 22. Mr François TILLY, adjoint au maire est désigné pour la signature des actes.

10. BUDGET 2016 – DECISION MODIFICATIVE N°2

L'assemblée adopte un certain nombre de modifications au budget 2016 :

- Acquisition de 4 ordinateurs Ecole de l'Armor	234D-2183	+ 1 500 €
- Aire de sports extérieurs du Launay	269-2188	+ 4 000 €
- Centre Technique Municipal (mobilier)	288-2184	+ 20 000 €
- Reprise des enrochements	301-2315	+ 10 000 €
- Accotements de Saint-Antoine	303-2315	+10 000 €

Le financement est assuré par un transfert des opérations excédentaires.

ooOoo